

Le Rassembleur

ÉDITION JANVIER | FÉVRIER | MARS 2025

VOLUME 71



Conseil municipal	3	Loisirs et services	13
Mot de la mairesse	4	Organismes	14
Administration	5	Sports et loisirs	17
Urbanisme et environnement	10	Actualités citoyennes	19
Bibliothèque	12	Calendrier	20

INFORMATIONS ET coordonnées

Le bulletin trimestriel est imprimé en 900 exemplaires, distribués à chaque porte ayant une boîte postale sur le territoire. Il est aussi publié le site **mun-ndm.ca**. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes pour les besoins de la publication.

Produit et imprimé par la **Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci**

CONCEPTION ET RÉALISATION

Julie Leclerc, coordonnatrice aux communications et aux relations publiques
Photos de la couverture : Depositphotos

HEURES D'OUVERTURE



Hôtel de ville

Lundi au vendredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Bibliothèque MUNICIPALE

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Jedi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h

Samedi 13 h à 16 h

819 424-2113 poste 7261

biblio@mun-ndm.ca

POUR JOINDRE LES SERVICES MUNICIPAUX

1900, montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci, QC J0T 2A0



819 424-2113 Sans frais : 1 800 230-8293

Service de l'administration poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbanisme poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de l'environnement poste 7204
environnement@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie poste 7240
et premiers répondants
caserne35@mun-ndm.ca

Service des communications poste 7208
et des relations publiques
communications@mun-ndm.ca

Service des loisirs, culture poste 7260
et vie communautaire
loisirs@mun-ndm.ca

Service des travaux publics 819 323-7108
travauxpublics@mun-ndm.ca

Abonnez-vous à l'infolettre !

Voilà!

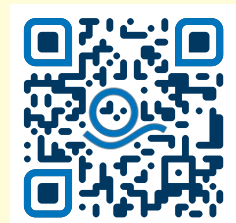


mun-ndm.appvoila.com



info@mun-ndm.ca

mun-ndm.ca



CONSEIL MUNICIPAL Calendrier des séances

Tous les citoyens et citoyennes sont invités à participer aux séances du conseil municipal, qui se tiennent à la Salle communautaire (1948, chemin Notre-Dame-de-la-Merci) chaque deuxième lundi du mois à partir de 19h.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Découvrez les sujets importants qui touchent votre municipalité.
- Profitez de cette occasion unique pour être au cœur des décisions qui influencent votre communauté.
- Échanges avec vos élus

Avant chaque séance, dès 18h30, venez échanger avec la mairesse et les conseillers municipaux. Abordez des questions communautaires, politiques ou administratives et faites entendre votre voix.

CALENDRIER DES SÉANCES – 2025

Si vous ne pouvez pas assister à une séance et que vous avez des questions à adresser au conseil, elles doivent être transmises par écrit au conseil municipal, au plus tard le jeudi précédant l'assemblée.

13 JANVIER	10 FÉVRIER	10 MARS	14 AVRIL
12 MAI	9 JUIN	14 JUILLET	18 AOÛT (3 ^e lundi)
8 SEPTEMBRE	14 OCTOBRE (2 ^e mardi)	11 NOVEMBRE (2 ^e mardi)	8 DÉCEMBRE

* Il peut y avoir des changements en raison des jours fériés et des retours de vacances. Vous serez avisés via nos plateformes s'il y a de nouvelles dates.



le Rassembleur

PROCHAINE ÉDITION

AVRIL 2025



DATE DE TOMBÉE
LUNDI 3 MARS 2025

Il est possible d'afficher votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30\$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la municipalité : mun-ndm.ca

Attention, **Le Rassembleur** est maintenant un journal trimestriel (publié tous les trois mois), veuillez noter que ce changement a nécessité des modifications au niveau des dates de tombées.

ÉDITION	TOMBÉE	PARUTION
Printemps 2025	3 mars	Début avril
Été 2025	2 juin	Début juillet
Automne 2025	2 septembre	Début octobre
Hiver 2026	24 novembre	Début janvier

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.



Isabelle Parent

Mairesse

maresse@mun-ndm.ca
819 216-5495

BONNE ANNÉE 2025

Bonjour,

Tout d'abord, je me joins au nom du conseil municipal et au personnel de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci pour vous souhaiter un très bon début d'année et que vos projets prennent forme et se réalisent dans les conditions qui semblent les meilleures.

GUIGNOLÉE | UN GRAND MERCI !

La Guignolée fut un grand succès cette année ! Cela a été rendu possible grâce à l'aide précieuse de l'équipe de la Petite Mission, de la députée France-Élaine Duranceau, des partenaires financiers, des commerçants, des bénévoles, des citoyens et de toute personne qui a participé de près ou de loin à l'événement. Je tiens à vous remercier tous et chacun pour l'énorme travail que vous avez fait pour cet événement.



(Photo gracieuseté)



**Julie-Anne
Cousineau**
Conseillère siège 1



**Bertrand
Taillefer**
Conseiller siège 1

CHANGEMENTS DANS LE CALENDRIER DES COLLECTES

Concernant les changements au calendrier des collectes, voici une brève explication. Le conseil municipal a conclu un accord quinquennal avec quatre municipalités pour la collecte des matières résiduelles. Cette entente collective a permis de réduire les coûts de ramassage et, par conséquent, de diminuer cette portion de votre compte de taxes, contribuant ainsi à équilibrer le budget. Une réorganisation de l'horaire était nécessaire pour harmoniser les collectes entre les cinq municipalités. Vous verrez dans les pages qui suivent tous les détails sur les horaires.



**Lucie
Vignola**
Conseiller siège 3



**André
Lafrenière**
Conseiller siège 4



Claude St-Jacques, Benjamin Cool et Julie Leclerc (Photos gracieusetés)



**Chantale
Perreault**
Conseillère siège 5



**Jacques
Bourassa**
Conseiller siège 6

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Je souhaite également la bienvenue à trois nouveaux employés au sein de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci. Messieurs Claude St-Jacques et Benjamin Cool, tous deux en poste comme journaliers-chauffeurs-opérateurs aux travaux publics ainsi que Madame Julie Leclerc au poste de coordonnatrice au service des communications et relations publiques. Je suis certaine que votre savoir-faire dans vos domaines respectifs apportera une plus-value au sein de la municipalité. Bienvenue dans l'équipe !

ÉLECTIONS 2025

Envie de vous présenter?

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF

Tous les quatre ans, environ 1100 municipalités québécoises tiennent des élections pour décider qui occupera les postes de maire ou de mairesse, et de conseillères et conseillers municipaux.

Les prochaines élections auront lieu le dimanche 2 novembre 2025.

COMMENT VOUS PRÉSENTER

Vous souhaitez vous engager auprès de votre communauté et faire une différence dans la vie de vos voisines et voisins? Vérifiez tout d'abord que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale.

Une fois cette vérification faite, et après vous être assuré de répondre aux critères d'éligibilité, vous devez vous procurer la déclaration de candidature et récolter un minimum de **cinq signatures** pour l'appuyer. Info : electionsquebec.qc.ca/simpliquer/devenir-candidate-ou-candidat

COMMENT VOTER

Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale. Vous pourrez voter le jour du vote, ou par anticipation. N'oubliez pas : « le jour des élections, votre employeur doit vous accorder au moins 4 h consécutives pour vous permettre d'aller voter, sans diminution de salaire ni autre sanction ».

PLUS D'INFO

electionsquebec.qc.ca/voter/ou-et-quand-voter
Consultez notre site web : mun-ndm.ca/notre-municipalite/vie-democratique/elections.



(Photo Depositphotos)

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE?

Pour vérifier que c'est bien le cas, contactez Élections Québec au **418 528-0422** ou par courriel à info@electionsquebec.qc.ca.

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Changements et nouveautés

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF

Afin de vous garantir le meilleur service au meilleur prix, la Municipalité a accepté un appel d'offres avec quatre municipalités voisines pour les collectes des bacs bruns et noirs. La collecte du bac bleu a quant à elle été reprise par la MRC Matawinie.

5 CHANGEMENTS À NOTER POUR 2025

Ces nouveautés entraîneront des changements dans le fonctionnement de vos collectes. Voici les principaux :

1. CHANGEMENT DE FRÉQUENCE

Les déchets ménagers (bac noir) seront collectés toutes les deux semaines pendant toute l'année, même en été.

Le compost (bac brun) sera quant à lui ramassé une fois par mois, de décembre à avril, et toutes les deux semaines, de mai à novembre.

L'objectif est double. Cela permet non seulement de diminuer le coût de traitement des déchets (et donc votre compte de taxes), mais aussi de se concentrer sur une meilleure valorisation de nos matières résiduelles.

2. CHANGEMENT DE CALENDRIER

Le ramassage des bacs bruns et noirs ne se fera plus la même semaine que celui du bac bleu. Le calendrier complet est disponible au bureau municipal. C'est l'outil parfait pour éviter les oublis et vous aider à prendre de nouvelles habitudes.

3. ACHAT DE BACS

Pour éviter de devoir remplacer les bacs bruns et noirs, la Municipalité a décidé d'en faire l'acquisition et de les racheter à moindre coût. Le prix concurrentiel de 15,92\$ par bac exactement totalisant 31,84\$ facturé sur le compte de taxes 2025.

4. ENCOMBRANTS

Les encombrants seront collectés un vendredi par mois, d'avril à novembre. La collecte se fera comme d'habitude sur appel au 1 888 482-6676, option 2.

5. RÉSIDUS VERTS

Les résidus verts seront collectés deux fois par année : une seule journée en mai et une autre en octobre.

Des questions? Notre équipe se tient à votre disposition: **819 424-2113, poste 7200 ou l'option 0.**



(Photo NDM)

Veillez noter que la collecte du secteur du lac Georges comprend les chemins suivants seulement :

- Chemin des Aulnes
- Chemin de la Falaise
- Chemin de la Loutre
- Chemin du Soleil

Le chemin Notre-Dame-de-la-Merci sera fait lors des collectes régulières.

SACS À COMPOST

Prenez note que les sacs à compost ne sont plus offerts par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Ces sacs ne sont pas une solution idéale pour les compagnies de collecte, car ils causent des problèmes et même des bris de machine.

Nous vous conseillons d'adopter une autre alternative aux sacs, par exemple, il existe maintenant des sacs en papier brun que vous pouvez vous procurer dans un détaillant près de chez vous. Nous vous remercions de votre compréhension.



MATIÈRES RÉSIDUELLES	FRÉQUENCE	PÉRIODE	COLLECTES PAR ANNÉE
Recyclage 	Toutes les 2 semaines	Toute l'année	26
Déchets (bac noir) 	Toutes les 2 semaines	Toute l'année	26
Matières organiques (bac brun) 	Une fois par mois	De décembre à avril	21
	Toutes les 2 semaines	De mai à novembre	
Encombrants (vélos, BBQ, pédalos, etc.) 	Une fois par mois	D'avril à novembre	8
Résidus verts 	Deux fois par année	Mai et octobre	2

CALENDRIER POUR LE TRIMESTRE

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4						1							1	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28		23	24	25	26	27	28	29
														30	31					

Bac bleu (recyclage)

Bac brun (compostable)

Bac noir (déchets)

Encombrants (sur appel)

Journées environnement et porte ouverte

Résidus verts

Bac noir (déchets)
Secteur du Lac Georges

Bac brun (compostable)
Secteur du Lac Georges **CLG**

RAPPEL POUR LES ENCOMBRANTS



Matières résiduelles solides d'origine domestique qui excèdent 1.5 m de longueur ou qui pèse plus de 25 kg, tel que le mobilier, tapis, matelas, cuisinière, laveuse, sècheuse, etc.

QUELQUES EXCEPTIONS

Les appareils contenant des halocarbures, les appareils réfrigérants, les appareils électroniques, les appareils visés par un programme de responsabilité élargie des producteurs (RÉP), les matériaux de construction, les matériaux secs, les pneus, les bonbonnes de propane, les résidus domestiques dangereux (RDD), les souches d'arbres, la terre et le sable ne sont pas acceptés dans la collecte des encombrants.

SUR APPEL SEULEMENT

8 VENDREDIS PAR ANNÉE

Appelez la semaine précédant celle de la collecte au 1 888 482-6676 (option 2) et placez vos encombrants en bord de rue le jeudi soir. Les métaux, matelas, meubles en bois, appareils électroniques, ramassés en encombrants sont acheminés vers le recyclage.

! INFORMATIONS IMPORTANTES

ARTICLES EN BON ÉTAT?

Meubles et électroménagers. Annoncez-les gratuitement sur les PAC, Kijiji ou le groupe Facebook « Veux-tu ça toi/As-tu ça toi Notre-Dame-de-la-Merci? ». Des vêtements et jouets? Apportez-les à La Petite Mission (1915, montée de la Réserve).

GARAGE MUNICIPAL (2101, route 125)

Vous avez besoin de la carte électronique pour avoir accès au site. Pour l'obtenir, contactez la Municipalité au 819 424-2113 (p. 7200).

- Trois accès gratuits par année (1^{er} janvier au 31 décembre 2025)
- Par la suite, le garage est accessible au coût de 250 \$ (1^{er} et 2^e accès) et 500 \$ (3^e, 4^e et 5^e accès) pour un maximum de 5 accès supplémentaires par années.

Le garage organise 2 Journées environnement : des portes ouvertes à ne pas manquer. Restez à l'affût!

APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Le garage municipal est un point de dépôt officiel de GoRecycle pour assurer le recyclage responsable des appareils contenant du fréon (réfrigérateur, congélateur, cellier, refroidisseur d'eau, climatiseur et déshumidificateur). Vous pouvez aller porter vos items à l'écocentre gratuitement.

BOÎTES DE CARTON PROPRES

Déposez-le dans le conteneur orange situé au garage municipal, à l'extérieur de la grille.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Déposez-les gratuitement au garage municipal (une carte électronique spéciale est disponible au comptoir de la Municipalité).

ARTICLES VOLUMINEUX et CRD

Résidus de rénovation mineure résidentielle, pièces de piscine ou de véhicule moteur, etc.

ÉCOCENTRE

Ouvert 7 jours/7 de 8h à 16h
2101, route 125 nord, Notre-Dame-de-la-Merci

Prévisions budgétaires 2025

SERVICE DE L'ADMINISTRATION

Le conseil municipal a adopté le budget 2025 lors de la séance du 16 décembre. Toujours soucieux d'atteindre un équilibre budgétaire et de préserver la pérennité des services, les membres du conseil et de la direction ont, cette année encore, mis tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact fiscal sur l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

DÉFIS

La Municipalité doit faire face à plusieurs enjeux

- Augmentation constante des quotes-parts
- Augmentation du coût de la Sûreté du Québec
- Maintien du taux de taxation en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) de la Municipalité
- Atteinte de l'équilibre budgétaire et garantie de la pérennité des services
- Maintien des services actuels dans un principe d'amélioration continue
- Manque de personnel et pénurie de la main-d'œuvre qualifiée
- Fin de l'appropriation du surplus pour équilibrer le budget des années antérieures
- Négociation d'une entente pour la gestion des déchets et des matières organiques
- Reprise de la collecte sélective (recyclage) par Éco Entreprise Québec (ÉEQ)

SOLUTIONS PROPOSÉES

- Hausse du taux de taxe foncière qui passe de 0,6030 à 0,6676
- Création d'un fonds vert pour la mise aux normes des installations septiques
- Mise en place d'un service continu pour la prise d'appels en dehors des heures d'ouverture de la Municipalité
- Augmentation des services à la bibliothèque par l'embauche d'un préposé pour maintenir le niveau des services et éviter les coupures
- Augmentation des services en environnement par l'embauche d'un technicien à 35 h/semaine au lieu de 21 h
- Acquisition d'une rétrocaveuse aux travaux publics pour permettre la continuité des travaux de chemins en régie interne
- Acquisition des bacs (noirs et bruns) à prix concurrentiel



(Photo Depositphotos)

TABLEAU DES REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	2024	2025
Taxe foncière générale	2 080 345 \$	2 486 676 \$
Sûreté du Québec	298 191 \$	322 300 \$
Quotes-parts	268 222 \$	280 746 \$
Connexion Matawinie/fibre optique	23 476 \$	0 \$
Environnement	54 444 \$	55 237 \$
Taxes règlements d'emprunts	233 622 \$	239 689 \$
Taxes de fonds roulement	19 541 \$	13 176 \$
Autres revenus de taxes	75 000 \$	75 000 \$
Taxe collecte à trois voies	345 800 \$	182 420 \$
Achats de bacs (uniquement pour 2025)	0 \$	41 488 \$
Taxes insectes piqueurs	187 179 \$	214 785 \$
Taxes spéciales déneigement	39 000 \$	0 \$
Taxes spéciales - Résidence de tourisme	26 000 \$	37 500 \$
TOTAL REVENUS DE TAXATION	3 650 820 \$	3 949 017 \$
Compensations tenant lieu de taxes		
Gouvernement du Québec	151 429 \$	152 784 \$
Transferts 2024		
Subventions gouvernementales	333 986 \$	333 032 \$
Péréquation	56 729 \$	86 329 \$
Recyclage compensation	108 765 \$	0 \$
Imposition de droit		
Licences et permis	40 915 \$	31 000 \$
Droit de mutation immobilière	200 000 \$	175 000 \$
Amendes et pénalités	15 000 \$	12 000 \$
Intérêts	43 500 \$	45 000 \$
Appropriation au surplus	115 000 \$	0 \$
Services rendus		
Sécurité publique	83 875 \$	45 000 \$
Voirie	12 200 \$	12 200 \$
Hygiène du milieu	4 460 \$	7 960 \$
Loisirs et culture	15 760 \$	23 660 \$
Administration	100 \$	390 \$
Grand total des revenus	4 832 528 \$	4 873 370 \$

TABLEAU DES DÉPENSES

Administration générale	2024	2025
Conseil municipal	164 102 \$	169 549 \$
Grefe et application de la Loi	6 500 \$	6 500 \$
Gestion financière et administrative	556 282 \$	590 029 \$
Évaluation	46 599 \$	53 440 \$
Autres	152 627 \$	175 829 \$
Sécurité publique 2025		
Police	298 061 \$	322 500 \$
Sécurité incendie	293 216 \$	329 061 \$
Premiers répondants/Intervenants médicaux	67 705 \$	94 914 \$
Sécurité civile	9 421 \$	8 500 \$
Autres	28 325 \$	42 600 \$
Transport 2024 2025		
Travaux publics	656 868 \$	701 396 \$
Enlèvement de la neige	561 575 \$	561 979 \$
Éclairage des rues	28 080 \$	36 707 \$
Signalisation	5 000 \$	24 315 \$
Transport en commun	33 526 \$	11 763 \$
Environnement et hygiène du milieu		
Analyse d'eau	3 100 \$	3 700 \$
Matières résiduelles	702 266 \$	342 417 \$
Environnement	56 124 \$	74 423 \$
Insectes piqueurs	187 179 \$	214 527 \$
Santé, famille et petite enfance		
Santé et bien-être (éducation, familles et personnes âgées)	12 000 \$	12 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique		
Aménagement et urbanisme	179 738 \$	209 338 \$
Promotions et développement économique	85 292 \$	99 394 \$
Tourisme	11 890 \$	34 853 \$
Subvention organismes locaux	15 704 \$	11 090 \$
Loisirs et culture		
Centre communautaire et loisirs	131 858 \$	151 201 \$
Parc et terrain de jeux	8 600 \$	10 600 \$
Bibliothèque	57 365 \$	74 621 \$
Frais de financement		
Dette à long terme	327 728 \$	340 832 \$
Intérêt sur la dette à long terme	103 490 \$	103 581 \$
Autres frais de financement	45 500 \$	51 460 \$
Grand total des dépenses	4 832 528 \$	4 873 370 \$

Affichage des numéros domiciliaires

SERVICE D'URBANISME

Étant donné que la saison hivernale est bien ancrée et que les précipitations hivernales sont plus fréquentes, nous vous rappelons qu'il est primordial d'afficher convenablement votre numéro domiciliaire afin que celui-ci soit facilement repérable en cas de situation d'urgence ou tout autre situation à laquelle l'adresse devrait être rapidement identifiable.

Aussi, ne pas afficher adéquatement votre adresse civique constitue une nuisance au sens de la réglementation municipale. Pour que votre numéro domiciliaire soit bien en vue, il doit être facilement visible de la route et qu'il soit nettoyé à la suite des tombées de neige. Le numéro domiciliaire ne doit donc, en aucun cas, être enseveli sous la neige lors de la période hivernale.



(Photo image générée par l'IA)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le service d'urbanisme est présentement à la recherche de nouveaux membres afin de **combler les sièges vacants** du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Il s'agit d'un comité formé d'au moins un conseiller municipal et de citoyens. Les membres de ce comité sont mandatés par le présent conseil municipal et a pour but de donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le comité consultatif d'urbanisme occupe un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal. En effet, au cours des dernières années « le rôle du CCU est devenu extrêmement important pour ce qui est de la planification et de l'administration du territoire municipal », mentionne le Gouvernement du Québec en 2024, notamment en ce qui concerne les demandes de dérogations mineures, les demandes d'usages conditionnels ainsi que les demandes associées au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Si vous détenez des connaissances en matière d'urbanisme et que vous êtes intéressé à contribuer au comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.

OFFRES D'EMPLOI



INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENT

Sous la responsabilité du directeur de l'urbanisme, l'inspecteur adjoint en bâtiment est un agent d'application de règlements municipaux et provinciaux en matière d'urbanisme (émission de permis et certificats exigés) et d'inspection des bâtiments.

TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

Sous la responsabilité du directeur de l'urbanisme, le titulaire du poste planifie, accompagne, coordonne et réalise des activités de caractère environnemental, notamment liées à la gestion des matières résiduelles, la protection des milieux naturels et cours d'eau, ainsi qu'à la protection de l'environnement en général.

Pour en connaître plus sur ces offres d'emploi visitez le mun-ndm.ca/emplois

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir une lettre de motivation ainsi que votre curriculum vitae à jour à l'attention de :

Madame Jessica Tardif, directrice générale adjointe par courriel au dga@mun-ndm.ca ou par la poste au 1900, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci, J0T 2A0.

La Municipalité utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



Pour bien passer à travers l'hiver

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La municipalité a récemment acquis de nouveaux équipements dont un tracteur souffleur et un chargeur avec pelle réversible. Cela nous permet désormais de prendre en charge le déneigement du secteur du lac du Marcheur, tout en poursuivant nos opérations dans le secteur urbain, les stationnements et autres.

Le déneigement des avenues et du chemin du Domaine demeurera confié au même entrepreneur. Cependant, dès le début de cette saison hivernale, certaines problématiques ont été constatées, par exemple, des bacs mal positionnés et des véhicules stationnés sur la ligne de déneigement ou dans les zones de virage. À cet effet, nous vous rappelons qu'il est essentiel de placer les bacs à l'écart de la ligne de déneigement. Les camions de collecte, équipés d'un bras extensible, peuvent les atteindre même s'ils sont placés plus loin. Cela réduit les risques de renversement, de bris et de retards dans le circuit. Avec votre collaboration et votre vigilance, ces problèmes et les retards dans le circuit seront être grandement diminués.

PETIT RAPPEL

Du 1^{er} novembre au 15 avril, il est interdit de stationner dans les rues entre 23 h et 7 h.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de ne pas jeter la neige en bordure de rue ou sur les trottoirs, car cela nuit à la circulation et compromet la sécurité des automobilistes et des piétons.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter la section « Déneigement » sur le site Web de la municipalité.

De plus, **la collecte des encombrants est suspendue de décembre à mars** et reprendra en avril. Merci de conserver vos encombrants chez vous et de ne pas les déposer au garage municipal.

Pour toute observation ou urgence concernant les travaux publics, veuillez communiquer avec le bureau municipal au **819 424-2113** et laisser un message à la réception.

Soyez vigilants lors de vos déplacements en présence des véhicules de déneigement.

Merci de votre collaboration !

AVIS

Pour votre sécurité et celle des personnes qui travaillent sur place, nous demandons la participation de la population et appelons à la vigilance lorsque vous voyez un chantier routier en cours.





Bonjour à vous tous,

En cette nouvelle année 2025, je vous souhaite joie, santé, et prospérité. Que chaque jour soit rempli de rire et de bonheur, et que vous trouviez toujours une raison de sourire. Que l'amour et l'amitié illuminent vos journées et que vous partagiez de merveilleux moments avec vos proches. N'oubliez pas de chérir chaque instant passé avec ceux que vous aimez.

- France Blouin
Responsable de la bibliothèque



Café et petites douceurs seront servis tous les samedis du mois de février afin de souligner le mois coup de cœur.

Venez nous faire connaître votre coup de cœur littéraire.



APPEL À TOUS

Vous êtes une personne qui voudrait transmettre votre savoir en tricot, peinture, crochet, langue ou toutes autres activités manuel ou culturel, nous avons besoin de vous.

Au moment d'écrire ces lignes, notre artiste vedette au COIN DE LA CULTURE reste encore inconnu, surveiller nos médias sociaux au cours du mois pour connaître notre artiste.

Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance.

La persévérance fait toute la différence.



DU 10 AU 14 FÉVRIER 2025
LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
#JPS2025

LA SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE : DU 10 AU 14 FÉVRIER

Cette année, les Journées de la persévérance scolaire mettent en lumière l'importance de valoriser chaque effort et étape du parcours éducatif. À l'ère où les récits de succès instantané abondent, le thème invite à reconnaître que la réussite repose sur la persévérance, les apprentissages tirés des défis et le soutien collectif. Il rappelle à tous que chaque geste de motivation et d'accompagnement compte pour encourager les élèves et les étudiants à poursuivre leur cheminement vers leurs aspirations.

Du samedi 1^{er} février au mercredi 12 février, des cartes d'encouragement seront mises à votre disposition écrire aux élèves de notre école, elles leur seront remises lors d'une activité surprise le jeudi 13 février en après-midi.

RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 8 MARS

Vous pourrez venir profiter du matériel de bricolage qui sera sur place toute la semaine,

Casse-têtes, jeux de société, jouets seront à votre disposition sur place ou en prêts.

10 au 14 février	Journées de la persévérance scolaire	OUVERT
2 au 8 mars	Relâche scolaire	OUVERT
9 au 15 mars	Vacances de la responsable	FERMÉ
Début avril	Heure du conte de Pâques	OUVERT

Bibliothèque MUNICIPALE

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Judi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi 13 h à 16 h

819 424-2113..... poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

Carte d'accès citoyenne 2025 maintenant disponible



Cette carte permet à tous les résidents de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci d'avoir accès gratuitement aux divers sentiers dans le parc de la Forêt Ouareau et donne 50% de rabais sur le prix d'entrée aux parcs des Sept Chutes et de la Chute-à-Bull.

Procurez-vous-la à la réception de l'hôtel de ville, 1900, montée de la Réserve.

Une pièce d'identité avec photo et adresse sera demandée pour les résidents permanents. Pour les propriétaires de résidences secondaires, un document supplémentaire tel que le compte de taxes municipales vous sera demandé.



SERVICES PUBLICS

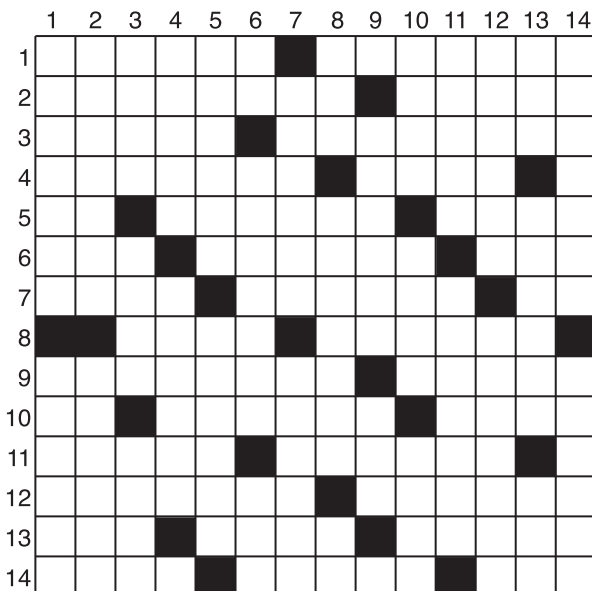
Municipalité 819 424-2113
Forêt Ouareau 819 424-1865
Info Santé 811
Transport Québec 511

Urgences
Service Incendie
Ambulance



Sûreté du Québec 310-4141

ESPACE Détente



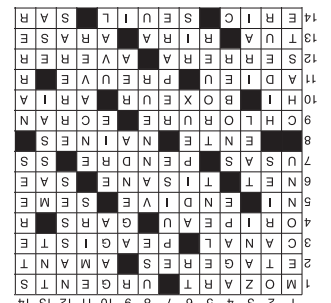
HORIZONTELEMENT

- Compositeur autrichien – Pressants.
- Tablettes – Amoureux.
- Chaîne – Péager.
- Broderie de faux or – Mec.
- Nickel – Chicon – Distanté.
- Propre – Infusion – Classification pour l'huile.
- Utilisas – Suspendre – Nazi.
- Grefte – Nabotes.
- Sel de l'acide chlorhydrique – Moniteur.
- Interjection – Pugiliste – Ennui.
- Dernier au revoir – Démonstration.
- Mettra en lieu sûr – Se révéler (S').
- Assassina – Ricanera – Nivelé.
- Prénom masculin – Entrée d'une maison – Poisson.

VERTICALEMENT

- Non connu à sa juste valeur – Pudique.
- Phoques – Laidéur.
- Bouffon des comédies vénitienes – Ancienne monnaie chinoise – Marcherai.
- Festin – Mépriser.

- Mauvaise odeur qui persiste – Percer.
- Tour – Gras – Thymus du veau.
- Éreinté – Arrangé.
- Affaibli – Sasseur – Or.
- Pense-bête – Roue à gorge.
- Fou – Grand lac – Relatif au raisin.
- Princes musulmans – Mettre en cave du vin.
- Paniers pour la pêche – Te tromperas.
- Explosif – Disposai en masse – Agence spatiale européenne.
- Disposées en stères, en parlant des cordes de bois – Conter.





(Photo Depositphotos)

La Petite Mission démarre l'année

La Petite Mission est un organisme caritatif d'aide alimentaire qui offre un comptoir vestimentaire et un service de rapport d'impôt pour les gens vivant dans la précarité.

FRIPERIE (COMPTOIR VESTIMENTAIRE)

Ouverte les lundis de 13 h à 16 h et les jeudis de 13 h à 16 h

COMPTOIR ALIMENTAIRE HEBDOMADAIRE

Sur rendez-vous. Inscription ou urgence 819 424-7855 ou par courriel : lapetitemission@gmail.com

1915, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci

SERVICE D'AIDE EN IMPÔT GRATUIT POUR LES BÉNÉVOLES

Le Service d'aide en impôt est un programme qui fait appel à des centaines de bénévoles pour que de l'aide soit offerte aux personnes qui ont besoin d'assistance pour remplir leurs déclarations de revenus et qui n'ont pas les

moyens de recourir à des services professionnels.

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste et une situation fiscale simple.

Pour en savoir plus : **Revenu Québec**

PERSONNES-RESSOURCES

Roxanne Turcotte, bénévole : 819 325-0879

Martine Dubé, bénévole : 819 424-7590



La Petite Mission célèbre 10 ans d'incorporation et 28 ans d'entraide

En 2024 la Petite Mission célébrait ses dix années d'existence. L'organisme vous présente un survol de son histoire, qui a commencé bien avant 10 ans.

Fondée de façon informelle en 1996 par Ruby de Castegnier, La Petite Mission est devenue en 2014 un organisme à but non lucratif et de bienfaisance. Depuis sa création, avec l'aide du curé de l'époque, Claude Sauvageau et les Religieuses hospitalières de St-Joseph. Les premiers services répondaient aux besoins de la communauté, notamment par la distribution hebdomadaire de paniers alimentaires, l'accompagnement des malades et le soutien des aînés. Ruby de Castegnier décéda en 2008, mais son œuvre se perpétua jusqu'à aujourd'hui où on célèbre 10 ans d'incorporation officielle et plusieurs décennies d'engagement communautaire.

En 2000, grâce au soutien de Normand Forget, un bienfaiteur clé, et des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, l'organisme a pu s'installer dans une maison mieux adaptée à ses besoins. C'est grâce à ces démarches que La Petite Mission s'est incorporée en OSBL en 2014, puis en organisme de charité, avec le soutien financier de Claude Cousineau, député de Bertrand. Le groupe de bénévoles a alors réalisé le rêve d'acquérir la résidence actuelle de La Petite Mission, située au 1915, montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci.

En 2019, un agrandissement a permis l'ajout d'un bazar permanent et l'expansion de ses services, incluant un comptoir vestimentaire. Ces réalisations ont été rendues possibles par des donateurs et bénévoles engagés et grâce à un prêt hypothécaire en-



(Photo: gracielabette)

dossé par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

En 2020, avec l'arrivée de la pandémie, des travaux ont été effectués avec une aide financière du fédéral. La distribution des paniers alimentaires se fait alors de manière individuelle, une famille à la fois et à des heures déterminées, afin d'offrir un service plus humain. Normand Forget et ses valeureux bénévoles, dont son fils Kévin, répondent encore présents lors d'urgences, notamment pour des réparations de plomberie.

DES SERVICES ESSENTIELS ET DES DÉFIS CONSTANTS

En 2023, une entrée de garage dégradée a nécessité des travaux majeurs, encore soutenus par Normand Forget et d'autres bénévoles. L'aménagement comprend désormais une descente élargie et un système de récupération des eaux de pluie. La même année, un nouveau camion facilitant la collecte des denrées a été acquis grâce à deux donateurs, IMCS Canada et Investissement G.C., soit Patrick Gautschi et Frédéric Cornu par le moyen d'un prêt à faible intérêt.

UN RÔLE VITAL DANS LA COMMUNAUTÉ

Depuis 2023 également, le programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI) est un service offert gratuitement pour les citoyens à faible revenu de Notre-Dame-de-la-Merci et St-Donat. Tous ses services sont rendus possibles grâce à une équipe 100 % bénévole et au soutien de généreux donateurs. La Petite Mission organise également la Guignolée annuelle en collaboration avec la municipalité et les pompiers.

UN AVENIR SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ

Avec des demandes en constante croissance, La Petite Mission continue de répondre aux besoins de la communauté. Ses administrateurs, Martine Dubé, Françoise Charrette et Roxanne Turcotte, remercient chaleureusement les bénévoles et donateurs pour leur soutien indéfectible, sans lequel cette mission serait impossible. MERCI !

La Petite Mission, 1915, montée de la Réserve, Notre-Dame-de-la-Merci, info@lapetitemission.ca



Notre-Dame de-la-Merci

Activités au calendrier

Jedi le 30 janvier, soyez au rendez-vous pour le prochain dîner de l'amitié à midi qui sera suivi du bingo, à la salle communautaire du Manoir de la rivière Dufresne au 1948, ch. Notre-Dame-de-la-Merci.

ÉGALEMENT AU CALENDRIER

Jedi 6 février à 19h30, soirée de loisirs à la salle communautaire.

Mardi 11 février, après la marche de 14h, une activité est organisée afin de souligner la St-Valentin pour les membres, en remplacement de la pétanque atout.

Jedi 13 février à 13h30, bingo.

Jedi 27 février à midi, dîner de l'amitié suivi du bingo.

Jedi 13 mars à 13h30, bingo

Jedi 27 mars à midi, dîner de l'amitié sous le thème de la cabane à sucre, suivi du bingo.



(Photo gracieuse)



(Photo depositphotos)



(Photo depositphotos)

Pour toute autre information, contactez Michel Godin, secrétaire de la FADOQ-NDM au 514 292-5556 fadoqndm@hotmail.com

Cours et activités à la **salle communautaire** du Manoir de la rivière Dufresne



Mise en forme
Tous les lundis
à 16h45

Info et inscriptions : signemelanie.com | 819 324-6904

Découvrez le Concept Zone M2, un programme *fitness* global d'entraînement complet conçu pour transformer votre forme physique de manière progressive et durable. Ce cours unique améliore votre posture, renforce le cœur, et accroît l'endurance, la force, la puissance, la vitesse, l'agilité et la flexibilité en combinant équilibre, coordination, cardio et renforcement musculaire, le Concept Zone M2. Adapté à tous les niveaux.

KARATÉ SHOTOKAN NDM

2 COURS PAR SEMAINE !

Les samedis 9h à 12h
et les lundis 18h à 20h (sauf les soirs de conseil)

90\$ par personne pour 10 cours. Un adulte doit être présent pour les 5 à 8 ans.



Infos et inscriptions : Francis Pelletier 819 424-2356 | nergal222@hotmail.fr | [f/KarateShotokanNDM](https://www.facebook.com/KarateShotokanNDM)



Cours de Yoga Hiver 2025

Les mercredis

Yoga doux de 15 h 30 à 16 h 30

Yoga régulier de 17 h 00 à 18 h 00

Les cours sont gratuits

Bienvenue à tous et à toutes

Pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à Myriam Afriat au myriam132621@gmail.com
Infos par téléphone au 819 424-2113

GRATUIT

Parc régional de la Forêt Ouareau

hiver 2025



Activités Secteur Massif

- Glissade sur tube
- Ski de fond
- Ski de montagne (secteur Grande-Ourse)
- Raquette
- Ski hok
- Refuges



Calendrier des événements

- 1 février Rando Lunch
- 22 février Ouareau SKI
- 5 mars Recherche & Trouve



Foresto-Mobile

- Cuisine à saveur forestière issue de la cueillette en forêt
- Samedi:
18 et 25 janvier
1 et 15 février
1, 15 et 29 mars



Pour information: 819 424-1865
www.parcregionaux.org





Desjardins

Cascades

SAINT-CÔME
AU RHYTHME
DES TRADITIONSLanaudière
Osez grand - Vivre grandDu 31 janvier au
2 février 2025

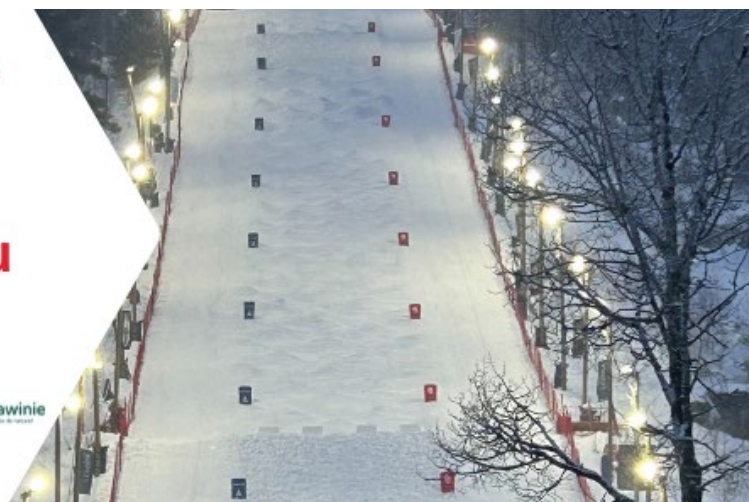
Canada

Québec

MRC de
Matawinie
Ensemble de nous

oxygen sport

VAL SAINT-CÔME



13 MARS

Notre-Dame-de-la-Merci pour la santé mentale positive

Le 13 mars, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci se joint aux 200 autres villes et municipalités du Québec pour souligner la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive.

Nous vous invitons à vous procurer l'épinglette sur le site officiel et à consulter les astuces proposées sur le site du Mouvement de santé mentale.

Cette journée, créée en 2022 par le MSMQ et ses partenaires, vise à promouvoir des initiatives pour améliorer le bien-être collectif et individuel, en misant sur la



Journée nationale
promotion
santé mentale
positive / 13 mars

prévention et le soutien en santé mentale. Les municipalités jouent un rôle clé en adaptant les politiques provinciales à leurs besoins locaux afin de créer des environnements favorisant un « mieux vivre ensemble ».

msmq-municipalites.jimdofree.com/7-astuces

Agissons ensemble pour renforcer la santé mentale et soutenir la résilience au sein de nos communautés.



22 JANVIER

Soutenez la santé mentale des jeunes

Le 22 janvier, la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci vous invite à appuyer la santé mentale des jeunes en participant à une campagne nationale de dons par message texte.

En envoyant le mot-clé JEUNES au code abrégé 45678, vous pourrez faire un don de 5\$, qui sera directement ajouté à votre facture de services sans fil. Répondez OUI au message de confirmation pour valider votre don. Tous les dons seront remis intégralement à six

organismes offrant des services en santé mentale aux jeunes : les Services intégrés pour les jeunes, Jack.org, Jeunesse, J'écoute, l'Association nationale des centres d'amitié, l'Institut des Familles Solides et la Fondation Jeunes en Tête.

De plus, Bell doublera chaque don reçu, jusqu'à concurrence de 1 million de dollars. Depuis le lancement de Bell Cause pour la cause, plus de 1 500 organismes à travers le pays ont bénéficié de ressources et de services



Bell
Cause pour
la cause

en santé mentale. Un geste simple peut faire une grande différence. Soustenons ensemble les jeunes en leur offrant l'aide dont ils ont besoin.

cause.bell.ca/notre-initiative

FÉVRIER JANVIER

DIM.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
19	20 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ	21	22 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG. BAC NOIR LG	23 BAC NOIR BAC BRUN	24 BAC BRUN LG	25 10:00 KARATÉ
26	27 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ BAC BLEU	28	29 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG.	30 12:00 FADOQ Dîner, Bingo	31	1 10:00 KARATÉ

MARS

DIM.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ	4	5 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG. BAC NOIR LG	6 19:30 FADOQ Soirée BAC NOIR	7	8 10:00 KARATÉ
9	10 16:45 CONCEPT ZONE M2 19:00 CONSEIL BAC BLEU	11 14:00 FADOQ Marche, activités	12 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG.	13 13:30 FADOQ Bingo	14	15 10:00 KARATÉ
16	17 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ	18	19 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG. BAC NOIR LG	20 BAC NOIR BAC BRUN	21 BAC BRUN LG	22 10:00 KARATÉ
23	24 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ	25	26 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG.	27 12:00 FADOQ Dîner, Bingo	28	1 10:00 KARATÉ

DIM.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
2	3 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ Tombée Rassembleur	4	5 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG. BAC NOIR LG	6 BAC NOIR	7	8 10:00 KARATÉ
RELÂCHE SCOLAIRE						
9	10 16:45 CONCEPT ZONE M2 19:00 CONSEIL BAC BLEU	11	12 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG. BIBLIO FERMÉE	13 13:30 FADOQ Bingo BIBLIO FERMÉE	14	15 10:00 KARATÉ BIBLIO FERMÉE
16	17 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ	18	19 BAC NOIR LG	20 BAC NOIR BAC BRUN	21 BAC BRUN LG	22 10:00 KARATÉ
23	24 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ BAC BLEU	25	26 15:30 YOGA DOUX 17:00 YOGA RÉG.	27 12:00 FADOQ Dîner cabane, Bingo	28	29 10:00 KARATÉ
30	31 16:45 CONCEPT ZONE M2 18:00 KARATÉ					

DÉNEIGEMENT DE TOITURES

Frédéric Loyer
Estimation gratuite
Résidentiel et commercial

514 433-6051

